



GUIDE PRATIQUE À L'USAGE DES FAMILLES EN DEUIL

Votre communauté est là pour vous soutenir.

Chers membres,

L'ombre de la mort s'est abattue sur votre foyer. Durant cette période difficile, la communauté du GIL est là pour vous aider. Nos traditions vous guident sur le chemin à suivre et vous offrent un peu de réconfort dans vos jours les plus sombres.

En tant que votre rabbin, je suis là pour vous soutenir. N'hésitez pas à me contacter.

Rabbi Nathan

rabbinate@gil.ch

Tel. d'urgence : +41 (0)79 746 62 59

Table des matières

1. Que faire lors d'un décès ?	p.3
2. Choix du cimetière	p.3-4
3. Frais d'inhumation	p.4
4. Annonce mortuaire	p.4
5. Quand doit avoir lieu l'enterrement ?	p.4
6. <i>Taharah</i> (Toilette mortuaire)	p.4
7. Cercueil et sa fermeture	p.4
8. Autopsie	p.5
9. Don d'organes et du corps	p.5
10. Veiller le défunt	p.5
11. Enterrement	p.5
12. <i>Tzedakah</i> (acte de bienfaisance)	p.5
13. Périodes de deuil	p.5
14. <i>Jahrzeit/Hazkarah</i> (date anniversaire du décès)	p.6
15. Pierre tombale	p.6
16. Prière du souvenir	p.6
17. Contacts utiles	p.6

Annexes

Lectures	p.9
Psaumes	p.10
Prières	p.11
Kaddish	p.13

1. Que faire lors d'un décès ?

- **Prévenir le rabbin et le secrétariat du GIL**

Le rabbin pourra vous informer du déroulement de l'enterrement ou de l'incinération.

Le téléphone du GIL est le +41 (0)22 732 32 45. Le numéro d'urgence lorsque le secrétariat est fermé est le +41 (0)79 746 62 59.

- **Obtenir le certificat médical de décès**

Il est indispensable pour la déclaration de décès au Service d'état civil.

- Si le décès a lieu en milieu hospitalier ou en EMS, le médecin de service délivrera le certificat de décès et vous le remettra.
- Si le décès n'a pas lieu en milieu hospitalier ou en EMS, appeler un médecin pour qu'il constate le décès, délivre le certificat de décès et vous le remette.

- **Prendre contact avec les Pompes Funèbres**

Elles vous assisteront dans toutes vos démarches.

(cf. p.9 Contacts utiles)

2. Choix du cimetière

Les membres du GIL peuvent choisir d'être ensevelis dans les cimetières suivants :

Cimetière de Saint-Georges :

Pour être enterré dans le carré (juif) du cimetière de Saint-Georges, il faut être :

- Ressortissant (citoyen) de la commune de Genève, ou
- Né ou décédé dans la commune de Genève, ou
- Propriétaire ou domicilié au moment du décès dans la commune de Genève.

Pour les personnes ne remplissant pas l'une des trois conditions ci-dessus, il est possible de demander une dérogation en vous adressant à l'avance à l'Administration du cimetière.

Les concessions ont une durée de 20 ans pouvant être étendues jusqu'à 99 ans.

Un conjoint non-juif peut également être enterré dans ce carré. Il sera alors demandé qu'aucun service religieux non-juif ne soit célébré ni de symbole non-juif mis en place.

Cimetières communaux :

Se renseigner dans votre commune sur les règlements en vigueur.

Cimetière israélite de Veyrier :

Ce cimetière appartient à la Communauté israélite de Genève (CIG) qui l'administre.

Prendre contact avec le secrétariat de la CIG. (cf. p.9 Contacts utiles)

La personne décédée doit répondre aux critères du rabbinat de la CIG.

En principe, les rabbins de la CIG assurent l'intégralité du rituel.

Selon les accords passés entre le CIG et le GIL, le rabbin du GIL peut co-officier. Si vous souhaitez qu'il en soit ainsi, prévenir le secrétariat de la CIG.

Cimetières israélites hors de Genève :

Ces cimetières sont gérés par les communautés locales.

Pour le Canton de Vaud, s'adresser à la CILV de Lausanne.

Pour Annemasse, s'adresser à ACCIAR.

(cf. p.9 Contacts utiles)

3. Frais d'inhumation

Voir avec les communes et les cimetières concernés.

4. Annonce mortuaire

Penser un libellé de votre annonce. Les pompes funèbres choisies peuvent vous aider.

Contacter les journaux de votre choix.

5. Quand doit avoir lieu l'enterrement ?

Le service funèbre et l'ensevelissement ne doivent pas être retardés sans raison. Un délai légal minimum de 48 heures est néanmoins prévu à Genève.

6. Taharah (Toilette mortuaire)

Si vous souhaitez une toilette mortuaire traditionnelle, il faut vous adresser à **EZRAH** (cf. 16 Contacts utiles) ou en parler au rabbin.

Il faudra fournir le *talith* de la personne décédée avec lequel elle sera placée dans le cercueil.

7. Cercueil et sa fermeture

Selon la tradition, le cercueil doit être simple.

Il est possible d'être présent lors de la fermeture du cercueil.

A votre demande, le rabbin peut être présent à vos côtés.

La Tradition n'est pas favorable à ce qu'on voit le visage de la personne décédée.

8. Autopsie

L'autopsie est autorisée dans les cas suivants :

- Dans le cadre d'une enquête judiciaire.
- Afin d'établir la cause de la mort en cas de doute.
- Dans le cadre de recherche médicale qui permettrait de sauver des vies.

9. Don d'organes et du corps

Les dons d'organes ou du corps sont autorisés pour sauver une vie ou pallier une déficience grave d'un patient.

10. Veiller le défunt

Voir avec le rabbin.

11. Enterrement

Il se déroule dans la simplicité et la dignité.

La famille rencontre le rabbin pour parler des détails du rituel et parler de la personne défunte permettra de composer une eulogie plus personnalisée.

L'incinération est autorisée. Dans ce cas, l'enterrement de l'urne est fortement conseillé.

Cette dernière possibilité est interdite au cimetière de Veyrier.

Le judaïsme libéral n'exige pas la présence d'un *Minyan* (quorum de dix adultes) pour réciter le *Kaddich*.

Le *Kaddich* est récité par les proches du défunt et le rabbin.

La présence d'enfants est possible.

Il est d'usage de se laver les mains au sortir du cimetière (purification symbolique).

12. Tzedakah (acte de bienfaisance)

Dans l'avis mortuaire, les familles peuvent exprimer le désir que des dons soient adressés aux œuvres de leur choix. Ceci est considéré comme une *Mitzvah* (bonne action).

13. Périodes de deuil

Le deuil se divise en trois périodes qui prennent comme référence la date de l'enterrement.

- *Chiv'ah* (7 jours) pour tous les membres de la famille.
- *Chelochim* (30 jours) pour la famille proche.
- L'année pour les ascendants, les descendants et le conjoint.

Lors de ces périodes, c'est une *Mitzvah* pour les personnes en deuil de dire le *Kaddich* à la mémoire de la personne défunte.

Pour plus de détails, demandez au rabbin.

14. *Jahrzeit* / *Hazkarah* (date anniversaire de la mort)

Au-delà de la première année, on rappelle de la mémoire de la personne défunte en se référant à la date du décès.

Il est d'usage d'allumer une lumière ou une bougie en mémoire de la personne décédée et de venir à la synagogue, le Chabbat avant la date du *Jahrzeit/Hazkarah*, afin de rappeler son nom et de dire le *Kaddich*.

15. Pierre tombale

Il est d'usage de marquer l'emplacement d'une tombe par la pose d'une pierre. La cérémonie de pose de la pierre tombale a généralement lieu 11 mois à un an après le décès. Consultez le rabbin pour fixer la date. Les principes de simplicité qui régissent le choix du cercueil guident également le choix de la pierre tombale.

16. Prière du souvenir

Dans le jardin du GIL se dresse le Mur des Souvenirs, portant les noms de nos disparus depuis 5770 (2010).

En leur mémoire, une prière est organisée entre Roch Hachanah et Yom Kippour. Ce moment de recueillement est ouvert aux familles et à tous ceux qui souhaitent honorer la mémoire de leurs proches disparus.

17. Contacts utiles

Communautés et organes divers

Communauté Juive Libérale de Genève – GIL

2 rue Ella Maillart, CH-1208 Genève

Tél. : +41 22 732 32 45

Email : info@gil.ch - www.gil.ch

Rabbi Nathan Alfred

rabbinate@gil.ch

Tel. d'urgence : +41 (0)79 746 62 59

Communauté israélite de Genève (CIG)

21 Avenue Dumas, CH-1206 Genève

Tél. : +41 22 317 89 34 ou +41 22 317 89 06

Email : cimet@comisra.ch

www.comisra.ch/service/cimetiere/

EZRAH (Hevra Kaddicha)

Contacter le secrétariat de la Communauté israélite de Genève

Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV)

3 Avenue Georgette 3, Case postale 336, CH-1001 Lausanne

Tél. : +41 21 341 72 40

Email : secretaire.general@cilv.ch

www.cilv.ch

Association cultuelle et culturelle d'Annemasse (ACCIAR)

8 rue du Docteur Coquand, F 74100 Annemasse

Tél. : +33 4 50 38 72 30

Email : contact@acciar.fr

acciar.fr

Arrondissement de l'état civil de Genève-Ville

37 Rue de la Mairie, case postale 6327, CH-1211 Genève 6

Tél. : +41 22 418 66 50

Email : etat-civil@ville-ge.ch

<http://www.ville-ge.ch> /<https://www.geneve.ch/fr/themes/civil-parcours-vie/faire-face-deces-proche>

Arrondissement de l'État civil des autres communes du canton de Genève

Se renseigner auprès de chaque commune. **Pompes funèbres**

Cimetière de Saint-Georges

1 avenue du Cimetière

1213 Petit Lancy

Tel: +41 22 418 67 80

Pompes funèbres Murith

89 Bd de la Cluse, CH-1205 Genève

Tél. : +41 22 809 56 00

Une permanence téléphonique est assurée 24h sur 24.

Email : murith@murith.ch

Cette entreprise connaît les traditions du GIL.

Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève

20 Avenue de la Concorde, CH-1203 Genève

Tél. : +41 22 418 60 00

Une permanence téléphonique est assurée 24h sur 24.

Email : pompes-funebres@ville-ge.ch

Pompes Funèbres Générales

46 Avenue Cardinal-Mermillod, CH-1227 Carouge

Tél. : +41 22 342 30 60

Une permanence téléphonique est assurée 24h sur 24.

Email : agence@pfg-geneve.ch

Pour les personnes résidant sur Vaud ou en France :

Prendre contact avec les autorités et les Pompes funèbres locales.

Pour les transferts en Israël :

S'adresser aux **Pompes funèbres Murith** (voir plus haut)

Marbriers

JP Gailloud SA

77 Route de Saint George, CH-1213 Petit-Lancy

Tél : +41 22 792 85 28

contact@jpgailloud.ch

www.marbrerie-geneve.ch

Marbrerie CAL'AS

8 Avenue du Cimetière, CH-1213 Petit-Lancy

Tél : +41 22 793 40 04

info@calas.ch

www.calas.ch

Marbrerie ROSSI

14 rue des Moraines, CH-1227 Carouge

+41 22 342 03 42

marbrerierossi@bluewin.ch

www.marbrerierossi.com

Rabbi Soussia disait : dans le monde à venir la question ne sera pas "pourquoi n'as-tu pas été Moïse ?", mais la question sera "pourquoi n'as-tu pas été Soussia?" (Parole hassidique).

Comment sera le jugement ? Dieu nous prendra un par un et nous montrera ce que notre vie a été réellement. Alors nous réaliserons le bien que nous avons fait et le mal que nous avons commis, et cela sera notre paradis et notre enfer. Mais après la connaissance vient le pardon (idem).

Lorsque nous sommes morts et que les gens nous pleurent, que ce soit parce que nous avons touché leur existence avec beauté et simplicité. Qu'il ne soit pas dit que la vie a été belle pour nous, mais qu'il soit dit que nous avons embelli la vie (Jacob P. Rudin).

Exerce Ta clémence et pardonne les transgressions, car personne en ce monde n'accomplit le bien uniquement, sans jamais faire le mal (prière traditionnelle).

Comme soudain il arrive, le dernier aujourd'hui,
Demain semble si loin lorsque nous sommes jeunes,
Et soudain là est
La fin de maintenant.
Il fut un temps où, si j'avais pu, j'aurais forcé la porte d'hier,
Pour vivre encore la joie d'un amour de jeunesse,
Pour sentir encore une fois la soif du temps qui semble s'écouler sans fin,
Mais l'âge est venu et je sais qu'aujourd'hui peut être le dernier aujourd'hui,
Que le soleil ne se lèvera plus
Pour emplir mes yeux embrumés.
Demain... ? Qui sait où je serai ?
Peut-être en quelqu'éternité
Où le temps qui passe et être encore sont uns.
Comme la mort est belle...
Combien reconnaissant je vais...
(rabbin Ephraïm Rosenzweig, Geniza Fragments p.92)

Ils peuvent se dire avant ou après les prières des pages suivantes.

תהלים כ"ג.

מִזְמוֹר לְדָוִד, יְהוָה רֹעִי לֹא אֶחָסֵר: בְּנֵאוֹת דָּשָׁא יִרְבִּיצֵנִי, עַל־מִי מִנְחוֹת יִנְהַלְנִי: נַפְשִׁי יִשׁוּבֵב, יִנְחֵנִי בְּמַעְגְלֵי־צֶדֶק לִמְעַן שְׁמוֹ: גַּם
כִּי־אֵלֶּה בְּגִיא צַלְמוֹת לֹא־אֵירָא רָע כִּי־אֵתָּה עִמָּדִי, שְׁבִטָּךְ וּמִשְׁעֲנִתְךָ, הִמָּה יִנְחָמֵנִי: תַּעֲרֹךְ לִפְנֵי שְׁלֹחַן נֶגֶד צָרָרִי, דִּשְׁנֵת בְּשִׁמְן
רֹאשִׁי, כּוֹסֵי רוֹוֶה: אֵךְ טוֹב וְחֹסֶד יִרְדְּפוּנִי כָּל־יְמֵי חַיִּי, וְשִׁבְתִּי בְּבֵית־יְהוָה לְאָרְךָ יָמִים:

Psaume 23

Psaume de David. L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien. Il me fait camper dans de vertes prairies et me dirige vers des eaux paisibles. Il soulage mon âme et me conduit dans des sentiers de rectitude, pour la gloire de Son Nom. Même si je marche dans la sombre vallée de la mort, je n'éprouve pas de crainte, car Tu es avec moi ; Ton soutien et Ton appui sont ma consolation. En présence de mes adversaires, Tu dresses devant moi la table et Tu oins ma tête, ma coupe déborde. Le bien et la bonté m'accompagnent tous les jours de ma vie, et je demeurerai dans la maison de l'Eternel pour toujours.

תהלים ק"ל.

שִׁיר הַמַּעֲלוֹת, מִמַּעַמְקִים קָרָאתִיךָ יְהוָה. יְהוָה שְׁמָעָה בְּקוֹלִי, תַּהֲיֶינָה אַזְנוֹיֶךָ קְשׁוּבוֹת לְקוֹל תַּחֲנוּנִי. אִם־עֲוֹנוֹת תִּשְׁמַר־יָהּ, יְהוָה מִי
יַעֲמֵד. כִּי־עַמְךָ הִסְלִיחָה לִמְעַן תִּזְרָא. קוֹיָתִי יְהוָה קוֹתֶה נַפְשִׁי, וְלִדְבָרוֹ הוֹחֵלֵתִי. נַפְשִׁי לִיהוָה מִשְׁמָרִים לְבַקֵּר שְׁמָרִים לְבַקֵּר. יַחֵל
יִשְׂרָאֵל אֶל־יְהוָה כִּי־עַם־יְהוָה הַחֹסֶד, וְהַרְבֵּה עֲמוֹ פְדוּת. וְהוּא יַפְדֶּה אֶת־יִשְׂרָאֵל מִכָּל עֲוֹנוֹתָיו.

Psaume 130

Cantique des degrés. Des profondeurs de l'abîme, je T'invoque, Eternel. Mon Dieu, écoute ma voix, que Tes oreilles soient attentives aux accents de mes supplications. Si Tu tenais compte de nos erreurs, Eternel, qui pourrait subsister ? Auprès de Toi est le pardon, c'est pourquoi on Te révère. Mon âme attend l'Eternel plus impatiemment que les veilleurs du matin n'attendent le lever du jour. Israël, mets ton espoir en l'Eternel, car auprès de Lui la bonté domine et la délivrance abonde, c'est Lui qui délivrera Israël de toutes ses peines.

Prière en présence d'une personne en fin de vie

Eternel, mon/notre Dieu et Dieu de mes/nos ancêtres, Tu es la Source de compassion et d'amour. Si la vie de approche de son terme, donne-moi/nous la force d'être à ses côtés et de l'accompagner. Puisse-t-il/elle vivre ses derniers moments dans la sérénité et lorsque son âme aura quitté notre monde, puisses-Tu l'accueillir auprès de Toi dans la lumière et dans la paix.

יהוה יִשְׁמֹר אֶת־נַפְשְׁךָ/נַפְשֵׁנוּ, מֵעַתָּה וְעַד־עוֹלָם.

L'Eternel gardera ton âme, dès maintenant et à jamais.

Adonay yichmor èt nafchekha/nafchèkh méatah vead olam

Prière d'une personne en fin de vie

Eternel mon Dieu et Dieu de mes ancêtres, Tu es le Créateur de la vie. Toutes choses Te sont connues, Ton amour est sans fin. Ma guérison comme ma mort sont entre Tes mains. En Toi j'ai confiance, vers Toi je me tourne pour trouver réconfort et secours.

Je prie et j'espère encore la guérison. Mais je sais que je suis mortel/le et que mes jours sont comptés. Notre vie terrestre a un terme que Toi seul Tu détermènes. Si pour moi ce moment approche, aide-moi à mourir dans la paix et la dignité, confiant/e que Tu es avec moi pour toujours et en tout lieu, confiant/e aussi que Tu seras aux côtés de ceux qui me sont chers et que Tu sauras leur faire trouver le plus sûr réconfort.

Je sais que ma vie n'a pas été parfaite et que j'ai laissé passer de nombreuses occasions de faire le bien. Permets-moi de confesser ces fautes en ces moments où je quitte ce monde.

חַטָּאתִי, עֲוִיטִי, פְּשָׁעֵי

J'ai commis des fautes, j'ai fait le mal, j'ai transgressé.

Hatati, aviti, pacha'ti.

(on peut lire des textes du Yzkor de Kippour)

Je prie en espérant que je serai pardonné/e par Toi et par ceux que j'ai blessés. Puisses-Tu considérer le bien que j'ai accompli ou essayé d'accomplir en faveur de mes semblables et prendre en compte ma contribution à rendre meilleur le monde au sein duquel Tu m'avais fait naître.

בְּיָדוֹ אֶפְקִיד רוּחִי, בְּעֵת אִישׁוֹן וְאַעִירָה.

וְעִם רוּחִי גִוְיָתִי, יְהוָה לִי וְלֹא אֵירָא.

Je Te recommande mon âme en m'endormant et en m'éveillant,
Et avec mon âme, mon corps ; Dieu est avec moi, je ne crains rien.

*Beyado afkid rouhi, beèt ichan vea'ira,
ve'im rouhi gueviyati, Adonai li velo ira.*

יְהוָה מֶלֶךְ, יְהוָה מֶלֶךְ, יְהוָה יִמְלֹךְ לְעוֹלָם וָעֶד.

L'Eternel règne, l'Eternel a régné, l'Eternel régnera à jamais.
Adonay mélèkh, Adonay malakh, Adonay Yimlokh leolam vaèd

בָּרוּךְ שֵׁם כְּבוֹד מַלְכוּתוֹ לְעוֹלָם וָעֶד.

Béni soit à jamais le nom de Son règne glorieux.
Baroukh chèm kevod malekhouto leolam vaèd

יְהוָה הוּא הָאֱלֹהִים.

L'Eternel seul est Dieu.

Adonay Hou haElohim

שְׁמַע יִשְׂרָאֵל יְהוָה אֱלֹהֵינוּ יְהוָה אֶחָד:

Ecoute Israël, l'Eternel notre Dieu, l'Eternel est Un.

Chema Israël, Adonay Elohénu, Adonay E'had

KADDICH

Créateur de toutes choses, Tu nous donnes la vie avec ses joies et ses peines, et Tu envoies la mort, avec sa promesse de paix infinie. Apprends-nous à accepter avec humilité et courage la douleur qui nous assaille au moment de la mort de Et puisse le souvenir du bien et du bon qu'il/elle a accompli nous unir en ce moment de recueillement. Que l'espérance d'une existence après la mort éclaire l'obscurité de notre peine et veille sur nous en ces moments de séparation.

En sa mémoire, nous glorifions Ton Nom sacré en disant le Kaddich.

Que le nom de l'Eternel soit exalté et sanctifié en ce monde qu'Il a créé selon Sa volonté. Qu'Il établisse Son règne, fasse germer Son salut et approcher Sa délivrance de nos jours et pour toute la maison d'Israël, bientôt et dans un temps prochain, et nous dirons : amen.

Que Son grand Nom soit béni à tout jamais.

Que soit béni, loué, élevé, exalté, célébré, magnifié et glorifié le nom du Saint, béni soit-Il, au-dessus de toutes bénédictions et de tous chants, de toutes louanges et de toutes consolations qui se prononcent dans le monde, et nous dirons : amen.

Que la paix du ciel et que la vie soient sur nous et sur tout Israël, et nous dirons : amen.

Celui qui établit la paix dans Ses hauteurs établira la paix sur nous, sur tout Israël et sur toute l'humanité. Et nous dirons : amen.

יִתְגַּדַּל וְיִתְקַדַּשׁ שְׁמֵהּ רַבָּא. בְּעֵלְמָא דִּי בְּרָא כְרֻעֻתָּהּ, וְיִמְלִיךָ מַלְכוּתָּהּ, וְיַצְמַח פְּרוּקָנָהּ וְיִקְרַב גְּאוּלְתָּהּ, בְּחַיִּיכוֹן וּבְיוֹמֵיכוֹן וּבְחַיֵּי דְכָל-בֵּית יִשְׂרָאֵל, בְּעַגְלָא וּבְזִמְן קָרִיב, וְאָמְרוּ אָמֵן.

יְהֵא שְׁמֵהּ רַבָּא מְבָרַךְ לְעָלְמָא וְלְעָלְמֵי עָלְמַיָּא.

יִתְבָּרַךְ וְיִשְׁתַּבַּח, וְיִתְפָּאֵר וְיִתְרוֹמַם וְיִתְנַשֵּׂא, וְיִתְהַדָּר וְיִתְעַלָּה וְיִתְהַלָּל שְׁמֵהּ דְּקֻדְשָׁא, בְּרִיךְ הוּא לְעָלְמָא (בעשׂי"ת וְלְעָלְמָא) מִן כָּל-בְּרֻכְתָּא וְשִׁירָתָא, תְּשַׁבְּחָתָא וְנִחְמָתָא דְּאִמְרֵין בְּעֵלְמָא, וְאָמְרוּ אָמֵן.

יְהֵא שְׁלָמָא רַבָּא מִן שְׁמַיָּא וְחַיִּים עָלֵינוּ וְעַל כָּל-יִשְׂרָאֵל, וְאָמְרוּ אָמֵן.

*עוֹשֶׂה שְׁלוֹם בְּמִרְמִיּוֹ, *הוּא יַעֲשֶׂה שְׁלוֹם עָלֵינוּ, *וְעַל כָּל-יִשְׂרָאֵל וְעַל כָּל-יוֹשְׁבֵי תִבְלָא. וְאָמְרוּ : אָמֵן.

Yitgadal veyitkadach chemé rabba, bealma di vera khir'outé, veyamlikh malkhouté, veyatzmah pourkané vikarèv gueouté, behayékhou ouveyomékhou, ouvehayé dekhoul beit Yisraël, baagala ouvizman kariv, ve'imrou: amen.

Yehé chemé rabba mevarakh, lealam oulealmé almayá.

Yitbarakh veyichtabah, veyitpaar, veyitromam, veyitnassé, veyithadar, veyit'alé, veyithahal, chemé dekoudecha, berikh hou; leéla (ouleéla) min kol birkhata vechirata, touchbehata venéhémata, daamiran bealma, ve'imrou: amen.

Yehé chelama rabba min chemaya vehayim, alénou veal kol Yisraël, ve'imrou: amen.

Ossé chalom bimromav, Hou yaassé chalom, alénou veal kol Yisraël, veal kol yochevé tévé, ve'imrou: amen

[illegible]